

ÉLECTIONS AU CNESER

**LE 22 MARS 2011, VOTEZ ET FAITES VOTER
pour la liste des candidats présentée par le Sgen-CFDT**

LE CONSEIL NATIONAL DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR ET DE LA RECHERCHE : SA COMPOSITION, SON RÔLE

Le Cneser est présidé par le ministre chargé de l'enseignement supérieur ou son représentant et est composé de 69 membres. 29 représentants des personnels (et autant de suppléants) sont élus à bulletin secret et par collèges pour quatre ans : 22 enseignants-chercheurs, enseignants ou chercheurs, 7 représentants des personnels BIATOSS dont un conservateur des bibliothèques. Onze étudiants sont élus pour deux ans. La CPU et la CDEFI ont 5 représentants. Les autres membres sont désignés parmi les grands intérêts nationaux (organisations patronales, syndicales, parents d'élèves...).

Le CNESER examine le budget de l'enseignement supérieur, se prononce sur les orientations générales de l'enseignement supérieur, sur les diplômes et sur la gestion des universités, sur les modifications statutaires des établissements qui dépendent des ministères de l'Enseignement supérieur et de la Recherche, de la Santé, de la Culture, de l'Agriculture, de l'Éducation et des Sports. Il a également un rôle disciplinaire (pour les enseignants et les étudiants).

**[JE VOTE
SGEN-CFDT]**

LE SGEN-CFDT REVENDIQUE

Pour l'enseignement supérieur et la recherche, le Sgen-CFDT revendique :

- des modifications substantielles de la loi LRU et des établissements plus démocratiques ;
 - composition du CA (retour à la proportionnelle pour les enseignants, augmentation du nombre d'élus BIATOSS et étudiants) ;
 - élection du président (retour à la participation des personnalités extérieures) ;
 - mise en place de structures de discussion collégiales afin de préparer les décisions du CA ;
 - mise en place de contre-pouvoirs (commissions de recours) ;
 - institution de structures démocratiques et transparentes de gestion des carrières de tous les personnels ;
- un renforcement du rôle du Cneser qui doit devenir un vrai lieu de débat et de définition des objectifs et des outils d'évaluation ;
- une politique visant à l'élévation du niveau de qualification général ainsi que du nombre de diplômés de l'enseignement supérieur afin d'assurer une meilleure insertion professionnelle.

LE SGEN-CFDT, UN SYNDICAT GÉNÉRAL

Syndicat général, le Sgen-CFDT rassemble tous les personnels, fonctionnaires et contractuels.

Dans chaque université, IUFM, IUT, unité de recherche, grand établissement, grande école, la section syndicale regroupe tous les adhérents du service public de l'enseignement supérieur et de la recherche.

L'appartenance du Sgen à la CFDT permet d'être présent et actif sur tous les grands dossiers, dont ceux de la Fonction publique : emploi, salaires, temps de travail, formation continue, conditions de travail, dialogue social, hygiène et sécurité, mais aussi :

- de débattre et d'agir avec les salariés d'autres secteurs d'activités, publics et privés ;
- d'organiser la solidarité, par exemple, pour l'emploi des jeunes, la réforme de la fiscalité, la défense du régime de répartition des retraites.

**Sgen
Cfdt**
des choix. des actes

www.sgen.cfdt.fr

ÉLECTIONS AU CNESER

Revendications du Sgen-CFDT

AMÉLIORER NOS CONDITIONS DE TRAVAIL

Les difficultés nées de l'insuffisance et de l'inégalité des taux d'encadrement des étudiants et des problèmes récurrents de locaux ne sont pas résolues. Il faut un plan pluriannuel de créations d'emplois pour l'enseignement supérieur et la recherche publics, qui prenne en compte l'amélioration de l'encadrement, le soutien à la recherche et l'épanouissement de spécialités nouvelles. Bien au-delà du plan « campus », la construction de locaux et la rénovation de bâtiments anciens ou dégradés doivent rester une priorité, dans le respect des normes environnementales. Il faut accentuer l'effort en matière de maintenance et de sécurité. Chaque enseignant doit avoir accès aux équipements de base : bureau, informatique, moyens de communication. Il faut poursuivre l'effort pour les crédits de bibliothèques et de documentation. **Pour les personnels sur postes second degré, le Sgen-CFDT revendique la reprise des négociations et l'allègement des services en fonction des responsabilités exercées.**

SOUTENIR LA RECHERCHE

Pour que la recherche soit réellement une priorité nationale, une augmentation du budget de la recherche publique s'impose afin que recommence à croître la part de la dépense de recherche dans le PIB du pays. Les conditions d'exercice de l'activité de recherche doivent être nettement améliorées. L'organisation du travail de recherche doit être faite de façon collégiale, hors de toute vision mandarinale. Il faut prendre en compte le développement de la recherche dans les établissements jeunes ou de taille encore moyenne, ainsi que dans les sites délocalisés. Le Sgen-CFDT se prononce pour le maintien et le renforcement des aides publiques à la diffusion et à la consultation de la science et des ressources électroniques. Il s'attachera à la reconnaissance du doctorat dans les conventions collectives et à sa valorisation dans les 3 fonctions publiques.

RENFORCER LA LICENCE ET LE MASTER

Compte tenu des limites du plan « réussir en licence », qui ne doit pas être considéré comme une fin en soi, une nouvelle politique favorisant l'articulation entre lycées et enseignement supérieur doit être mise en place. De même, le cycle licence appelle une organisation des études forte et lisible permettant aux étudiants de réaliser une orientation et une spécialisation progressives tenant compte de la diversité des publics. Ceci implique un renforcement de la dotation en postes d'enseignants-chercheurs par l'État, un décloisonnement des quatre filières post-bac et des moyens pour l'accueil et l'accompagnement des étudiants. Les connaissances et compétences acquises doivent viser le développement de l'initiative et l'autonomie des étudiants et rendre possible l'insertion professionnelle immédiate ou la poursuite en master. Le master doit être confirmé comme un cycle de 4 semestres permettant l'ouverture internationale et la découverte de la recherche permettant l'insertion professionnelle. Licence et master doivent être conçus comme des briques d'un processus de formation tout au long de la vie.

ACCROÎTRE LES RELATIONS INTERNATIONALES

Les établissements doivent être à même de renforcer leurs collaborations avec les universités des pays émergents et des pays développés. L'amélioration de la mobilité étudiante passe par l'augmentation de son financement. Favorable à l'espace européen de la recherche, le Sgen-CFDT demande une plus grande transparence des procédures de financement du Conseil européen de la recherche. Le CNESER doit pouvoir examiner la politique universitaire européenne de la France et les moyens attribués.

FORMER TOUS LES ENSEIGNANTS

L'élévation de la formation et du recrutement à bac+5 ne doit pas servir d'alibi à la suppression de l'entrée progressive des stagiaires dans le métier. Le Sgen-CFDT exige l'abrogation des décrets de juillet 2009. Les universités doivent bénéficier des moyens nécessaires pour assurer toutes les dimensions des nouveaux masters : recherche et préparation à la fois aux concours et au métier.

DÉVELOPPER L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

L'ampleur des besoins à satisfaire par les universités et les autres établissements appelle des budgets de l'État ambitieux et pluriannuels. Les moyens en crédits et en postes doivent être alloués en respectant les engagements pris dans les contrats désormais quinquennaux et en tenant compte de critères nationaux rééquilibrés, hors de toute préférence idéologique. Un Comité d'orientation de l'allocation des moyens doit être créé et le système dit SYMPA doit être révisé. Dans l'immédiat, le Sgen-CFDT demande la transparence sur l'évolution des dotations publiques et sur la répartition des crédits, ainsi que sur ceux du « grand emprunt ». Les contrats, établis au terme d'une vraie négociation respectant le projet d'établissement, doivent représenter la voie principale du développement universitaire. Le Sgen-CFDT est pour la mise en place d'un outil commun permettant de réellement mesurer la situation de chaque établissement, d'allouer des crédits a priori correspondant aux objectifs du contrat et d'intégrer l'ensemble des financements et moyens reçus (publics et autres).

Le CNESER devra suivre de très près les transformations régionales et nationales du paysage universitaire. Si le Sgen-CFDT considère que les rapprochements en cours entre établissements d'enseignement supérieur peuvent être favorables à de réelles synergies au sein du service public, il veillera à ce qu'ils ne se traduisent pas par la captation de la majorité des crédits et des étudiants par quelques pôles et par l'émergence de pouvoirs insuffisamment contrôlés.

Le Sgen-CFDT demande que les recombinaisons en cours et les multiples structures se dotent de gouvernements transparents et démocratiques, rendant compte aux personnels de leurs décisions.

Enseignants-chercheurs, Enseignants, Chercheurs
le 22 mars 2011, votez et faites voter pour le Sgen-CFDT

Sgen
Cfdt
des choix, des actes